

L'Intersyndicale des Agents Publics en Poste à Mayotte
CGT-Ma (santé, territorial, Etat) CGT Educ'action
CFDT (santé, territorial, Etat) FO (Santé, territorial, Etat, SNFOLC-SNETAA)
L'Union syndicale Solidaires 976 (Sud Education, Sud Collectivités territoriales, Sud PTT,
Sud Santé sociaux CHM, Solidaires Fonction publique) UNSA SAEM/FAEN
FSU (SNES-SNEP-SNUEP-SNUIPP-SNICS)

A Monsieur Jacques Witkowski
Préfet de Mayotte

Mamoudzou, le 01 mai 2013

Objet : préavis de grève reconductible à partir du mardi 14 mai 2013

Monsieur le Préfet,

Le gouvernement a reçu les différentes organisations syndicales représentatives des trois fonctions publiques de Mayotte – accompagnées de leurs fédérations- entre le mercredi 24 et le mardi 30 avril de cette année.

Toutes ont rejeté les propositions du gouvernement considérant :

- Que le taux d'indexation de 40% est largement inférieur au coût réel de la vie et aux conditions de vie de Mayotte
- Que le calendrier proposé est tellement long qu'il ne reflète pas la volonté affichée de vouloir réparer les injustices subies par les agents publics de Mayotte
- Que la suppression de l'Indemnité d'éloignement au profit d'une indemnité de sujétion géographique ne garantira pas l'attractivité du département indispensable à son développement puisqu'elle va se traduire pour les agents concernés par une perte de revenus très significative.
- Que l'indexation ne concerne pas les agents non titulaires, pourtant par nature les plus fragiles

Nous avons tous demandé que le gouvernement revoie sa copie et mette en place dans les meilleurs délais une négociation multilatérale sur la mise en place de l'indexation des salaires à Mayotte.

Faute de quoi, nous appellerons l'ensemble des agents publics à une première journée de grève – reconductible - le 14 mai prochain.

Pour l'Intersyndicale,
Thierry WUILLEZ
0639698763